

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 NOVEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le 20 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 NOVEMBRE 2007, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Armand JACQUEMIN, Maire

Etaient présents :

Armand JACQUEMIN	Michèle ANDRIEUX
Etienne LE FALHER	Marc DIERAERT
Dominique SALMERON	Alain BOISSEAU
Thierry BOUAZIZ	
Philippe GOVIGNON	

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Jean-Jacques TRAVERSO donne pouvoir à Monsieur JACQUEMIN
Jean-François GALLIMARD
Fabienne CANTIE
Eric CUPERLIER
Patricia KACA
Vincent JOASSON
Didier VANGHELUVÉ

Nombre de Conseillers : en exercice : 15  
présents : 8  
votants : 9

Madame SALMERON Dominique a été élue secrétaire.

**CONSERVATION DU PERMIS DE DEMOLIR ET DE  
L'AUTORISATION DE CLOTURE :**

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R 421-12,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

- de maintenir le permis de démolir sur l'ensemble de la Commune et
- de soumettre les clôtures à déclaration.

FAIT A MOUSSY LE VIEUX  
LE 22 NOVEMBRE 2007  
Le Maire, Armand JACQUEMIN

Certifié exécutoire, les formules de publicité  
ayant été effectuées le 23/11/2007  
et la délibération ayant été transmise à la  
Sous-Préfecture de Meaux le 23/11/2007  
Le Maire,  
Armand JACQUEMIN

